



Note de frais du maire

⇒ 2020

ATTESTATION
Du 28 septembre 2020



Mairie de Vauvert

Tél. 04 66 73 10 73

Fax. 04 66 73 10 88

www.vauvert.com

2 Place de la Libération et du 8 mai 1945
30600 VAUVERT

Finances / Achats

nos réf. AC/IB/CPI/15.20

affaire suivie par Caroline Perrier

Objet : Remboursement repas au restaurant « La ferme de l'Ausselon »

Je soussignée, Annick Chopard, adjointe au Maire de Vauvert, atteste :

Que Monsieur Jean Denat, maire de la commune de Vauvert, a payé de ses deniers personnels la somme de 47,00 € pour les repas pris, lors de la réunion de travail du 24 septembre 2020.

Qu'il convient donc de les lui rembourser.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**Pour le maire,
L'adjointe déléguée aux finances**

Annick Chopard





La ferme de l'ausson
75 rue de l'ausson
30600 VAUVERT

24-09-2020 14:02:30
Ticket 2020-09-1-211
#1605
Sign : ILed81RT84efUWz

2	café	2.00	4.00
2	Menu complet	18.50	37.00
1	Verre rosé	3.00	3.00
1	Verre blanc	3.00	3.00

TOTAL EUR 47.00

dont TVA (20%) EUR 1.67
dont TVA (10%) EUR 3.36

CB : 47.00

Table : Table 80g - Nombre de couverts : 2

SIRET 880 152 053 00018